

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 118

9 février 2005

SOMMAIRE

5 C Systems Soparfi S.A., Luxembourg	5619	F.M.K. International Beteiligungsgesellschaft S.A.H., Luxembourg	5627
Acadi Cado and Printing, S.à r.l., Luxembourg . . .	5653	Farid Holding S.A., Luxembourg	5647
Antipodes S.A., Luxembourg	5651	Fiat Finance and Trade Ltd. S.A., Luxembourg . .	5626
Aprovia Luxembourg Groupe Moniteur, S.à r.l., Munsbach	5664	Fiat Finance and Trade Ltd. S.A., Luxembourg . .	5627
Aspect Holding S.A., Luxembourg	5652	Fidolfin S.A., Luxembourg	5624
Axcom S.A., Strassen	5644	Fidolfin S.A., Luxembourg	5625
BM Sports Services, S.à r.l., Luxembourg	5625	Finagest S.A., Luxembourg	5647
BM Sports Services, S.à r.l., Luxembourg	5625	Finagest S.A., Luxembourg	5647
Bohman Investment S.A., Luxembourg	5656	Finagest S.A., Luxembourg	5650
Bohman Investment S.A., Luxembourg	5656	Gencor S.A., Luxembourg	5619
Brandotex Participations S.A., Luxembourg	5652	Givat, S.à r.l., Remich	5643
Building Consult S.A.H., Luxembourg	5653	Givat, S.à r.l., Remich	5643
Building Consult S.A.H., Luxembourg	5653	Henmar, S.à r.l., Luxembourg	5654
Business Golf Solutions, S.à r.l., Trintange	5641	Hephaestus Holdings S.A., Luxembourg	5635
C&S2 S.A., Bertrange	5643	Hephaestus Holdings S.A., Luxembourg	5635
Carambole S.A., Luxembourg	5645	Hephaestus Holdings S.A., Luxembourg	5635
Ceed Adviser Luxembourg S.A., Luxembourg	5648	Ifies S.A., Luxembourg	5638
Chanogest S.A., Luxembourg	5621	Ifies S.A., Luxembourg	5638
CL Sport Consulting S.A., Bigonville	5658	Intercontinental Group for Commerce, Industry and Finance S.A.H., Luxembourg	5656
Coaching International S.A., Luxembourg	5649	Interfab Holding S.A., Luxembourg	5662
Coffee Star S.A., Luxembourg	5649	Interfab Holding S.A., Luxembourg	5662
Coffee Star S.A., Luxembourg	5649	International Data-Processing Luxembourg S.A., Luxembourg	5656
Copytrend, S.à r.l., Luxembourg	5655	International Marketing Trading and Transport A.G., Luxembourg	5620
Cordonnerie Camy, S.à r.l., Luxembourg	5654	IPEF IV Holdings N° 2 S.A., Luxembourg	5621
Dawning International S.A.H., Luxembourg	5646	IPEF IV Holdings N° 4 S.A., Luxembourg	5632
Dekra International S.A. & Cie S.C.A., Luxem- bourg	5618	ITFI S.A., Luxembourg	5645
Dekra International S.A. & Cie S.C.A., Luxem- bourg	5618	iii Info Invest International, S.à r.l., Luxembourg .	5622
Delight, S.à r.l., Luxembourg	5631	Jaye Europe S.A., Luxembourg	5620
Dosinvest, S.à r.l., Luxembourg	5640	Keeley, S.à r.l., Luxembourg	5628
Eastproperties S.A., Howald	5652	Keeley, S.à r.l., Luxembourg	5631
Emesco Industrial Equity Company S.A.H., Luxem- bourg	5647	Kubsys S.A., Dudelange	5636
Euresa-Life S.A., Bertrange	5651	LaSalle Asia Recovery International I, S.à r.l., Lu- xembourg	5644
Euro Shiprental A.G., Grevenmacher	5641	LaSalle Asia Recovery International II, S.à r.l., Lu- xembourg	5618
F.M.K. International Beteiligungsgesellschaft S.A.H., Luxembourg	5627	Laux & Meier Luxembourg, LML, Spezialist für Bâ-	

der und Heizungen, GmbH, Remich	5620	Saios S.A., Luxembourg	5654
Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxembourg	5633	Saios Technologies Holding S.A., Luxembourg	5655
Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxembourg	5635	Saios Technologies Holding S.A., Luxembourg	5655
Lux T.P. S.A., Sandweiler	5655	Serkis, S.à r.l., Luxembourg	5619
Luxembourg Constructions Traditionnelles S.A., Esch-sur-Alzette	5620	Sinbad S.A., Luxembourg	5650
Luxsys Matériel S.A., Luxembourg	5651	Siola S.A.H., Luxembourg	5648
Magona International S.A., Luxembourg	5619	Socosteel S.A., Luxembourg	5660
Manfid International S.A., Luxembourg	5623	Sodepac, S.à r.l., Foetz	5661
Manfid International S.A., Luxembourg	5623	Somato S.A. Holding, Luxembourg	5651
Mari Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	5646	Sorial S.A., Luxembourg	5651
Merpalais Royal Participations S.A., Luxembourg	5652	Spesa, GmbH, Luxembourg	5622
Naturprodukt Holdings Limited S.A., Luxembourg	5632	Still Petit Palais Participations S.A., Luxembourg	5653
New Invest S.A., Luxembourg	5657	Stock-Car Club Andethana (S.C.C.A.), A.s.b.l., Rosport	5641
Nosneb S.A., Luxembourg	5639	Tonini Entreprises S.A., Pétange	5620
Pôle pour l'Emploi, A.s.b.l., Luxembourg	5662	Toscaninvest Holding S.A., Luxembourg	5648
Power Energy Investments S.A., Luxembourg	5622	U.B.A.L. Finance et Participations S.A., Luxembourg	5652
Rec-Man & Co, S.C.A., Luxembourg	5632	Varfor Holding S.A., Luxembourg	5654
Roma-Bau S.A., Weiswampach	5619	Volefin S.A.H., Luxembourg	5622
Rompire Holding S.A., Luxembourg	5653	Yachting Solutions S.A., Luxembourg	5640
S.L.R.H., Société Luxembourgeoise de Restauration et d'Hôtellerie S.A., Luxembourg	5648	Yvan Paque (Luxembourg) S.A., Luxembourg	5655
Saios S.A., Luxembourg	5654	Zincs Investments S.A., Luxembourg	5633
		Zincs Investments S.A., Luxembourg	5633
		Zincs Investments S.A., Luxembourg	5633
		Zincs Investments S.A., Luxembourg	5661

DEKRA INTERNATIONAL S.A. & Cie, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13A, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 39.174.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00427, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour DEKRA INTERNATIONAL S.A. & Cie

F. Turk

(097491.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

DEKRA INTERNATIONAL S.A. & Cie, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13A, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 39.174.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00425, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour DEKRA INTERNATIONAL S.A. & Cie

F. Turk

(097488.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.091.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097454.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SERKIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 75, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 92.098.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 1^{er} décembre 2004.

Signature.

(097068.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

MAGONA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 59.750.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06558, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Décharge pleine et entière a été accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097087.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

5 C SYSTEMS SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 90.504.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(097096.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

ROMA-BAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 127, rue Beiler.
R. C. Luxembourg B 92.140.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} décembre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(097106.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

GENCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 57.067.

Le bilan au 31 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(097136.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

LUXEMBOURG CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4303 Esch-sur-Alzette, 6, rue des Remparts.
R. C. Luxembourg B 70.224.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 1^{er} décembre 2004.

Signature.

(097062.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

INTERNATIONAL MARKETING TRADING AND TRANSPORT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, rue du Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 72.066.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 1^{er} décembre 2004.

Signature.

(097065.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

TONINI ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4742 Pétange, 81A, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 86.436.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 1^{er} décembre 2004.

TONINI ENTREPRISES S.A.

SUD FIDUCIAIRE SPRL

Signature

(097066.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

**LAUX & MEIER LUXEMBURG, LML, SPEZIALIST FÜR BÄDER UND HEIZUNGEN, GmbH,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5551 Remich, 11, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 91.678.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} décembre 2004.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(097103.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

JAYEU EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 78.452.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW07046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

JAYEU EUROPE S.A.

Signatures

(097078.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

CHANOGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 88.458.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le quatorze octobre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, domiciliée professionnellement au 15, côte d'Eich à L-1450 Luxembourg,
«la mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société MAINE WORLDWIDE LIMITED, ayant son siège social à
24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme CHANOGEST S.A., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 88.458, a été constituée suivant acte reçu le 12 juillet 2002, publié au Mémorial C no 1428 de 2002.

II. - Que le capital social de la société anonyme CHANOGEST S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros) représenté par 350 (trois cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

III. - Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société CHANOGEST S.A.

IV. - Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V. - Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI. - Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions au porteur ainsi que du registre des actionnaires de la société dissoute.

VII. - Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII. - Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 29, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

J. Elvinger.

(097539.3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

IPEF IV HOLDINGS N° 2 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 94.188.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2004 à 10.00 heures à Luxembourg a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- La Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig, est nommée en qualité de commissaire aux fins de vérifier le rapport et les comptes du liquidateur.

Pour extrait conforme

S. Coyette

Liquidateur de la société

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04723. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096761.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

III INFO INVEST INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 98.356.

Les résolutions prises par l'associé unique en date du 19 octobre 2004 sont les suivantes:

1. La démission de Monsieur Henry Bertil Bock de sa fonction de gérant de la société a été acceptée.
2. LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., INTERCONSULT, a été nommée gérant de la société.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour extrait conforme

INTERCONSULT

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW02029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096710.3/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

POWER ENERGY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 84.580.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 29 juin 2004 que:

- 1) L'Assemblée révoque la société EXAM AG, de son poste de Commissaire, avec effet immédiat.
- 2) L'Assemblée nomme la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, LUXEMBOURG, au poste de Commissaire, avec effet immédiat.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW04945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096867.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

SPESA, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1310 Luxembourg, Cargo Center Luxair.
R. C. Luxembourg B 95.657.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 22 novembre 2004, réf. DSO-AW00135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 30 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(096860.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

VOLEFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.822.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 novembre 2004

- Madame Elke Dosch, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Marjorie Fever, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Certifié sincère et conforme

VOLEFIN S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096853.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

MANFID INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.813.

L'an deux mille quatre, le onze novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de MANFID INTERNATIONAL S.A., R.C.S. Luxembourg Numéro B 74.813 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire instrumentaire, en date du 14 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 474 du 5 juillet 2000.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 août 2004, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à dix-sept heures trente sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les deux cent cinquante (250) actions d'une valeur nominale de mille francs suisses (CHF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de deux cent cinquante mille francs suisses (CHF 250.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la Société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, Monsieur Sébastien Coyette, comptable, né le 4 septembre 1965 à Arlon, Belgique, et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-sept heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 70, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

A. Schwachtgen.

(097445.3/230/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

MANFID INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.813.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(097241.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

FIDOLFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 65.764.

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée FIDOLFIN S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la Section B et le numéro 65.764, constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 août 1998, publié au Mémorial C de 1998, page 36.889.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Lagona, employé privé, 19/21 boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe Velle, employé privé, 19/21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Laure Roussel, employée privée, 19/2, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 8.000 (huit mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social;
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date d'aujourd'hui;
3. Nominations statutaires;
4. Prise de connaissance du draft du bilan au 31 décembre 2003 en cours de finalisation;
5. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, savoir le 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg au 50, Val Fleuri L-1526 Luxembourg.

Afin d'adapter les statuts à la présente résolution, l'assemblée décide de modifier en conséquence le 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

«Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du projet du bilan de la société au 31.12.2003 joint en annexe au présent acte, qui sera approuvé par la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires après finalisation de celui ci par le nouveau conseil d'administration dont question ci-dessous,

donne pleine et entière décharge aux actuels administrateurs et commissaire pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date d'aujourd'hui.

Troisième résolution:

L'assemblée décide d'élire un nouveau conseil d'administration composé de 3 membres, ainsi qu'un nouveau commissaire aux comptes, pour une période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004, savoir:

Conseil d'administration:

M. Riccardo Moraldi, employé privé, né à Milan le 13 mai 1966, demeurant au 291, route d'Arlon L-1150 Luxembourg, administrateur

M. Bruno Beernaerts, né à Bruxelles (Belgique) le 4 novembre 1963. Demeurant au 45 Fauvillers-Centre B-6637 Fauvillers, administrateur

M. David De Marco, né à Curepipe le 15 mars 1965, demeurant au 12, rue de Medernach L-9186 Stegen, administrateur

Commissaire:

La société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., 50 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg Section B n°86.770.

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite au présent acte, est estimé approximativement à EUR 900,-.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu aux comparants en langue française, ces derniers, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé avec nous notaire, le présent acte.

Signé: M. Lagona, C. Velle, L. Roussel, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 36, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

J. Delvaux.

(097688.3/208/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FIDOLFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 65.764.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 octobre 2004, actée sous le n° 642 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(097689.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

BM SPORTS SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 61.396.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(096866.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

BM SPORTS SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 61.396.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(096869.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

BM SPORTS SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 61.396.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(096871.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

FIAT FINANCE AND TRADE Ltd., Société Anonyme.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 59.500.

In the year two thousand four, on the twelfth of November.

Before Us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg-Eich.

Was held the extraordinary general meeting of shareholders of FIAT FINANCE AND TRADE Ltd., a société anonyme, having its registered office at 13, rue Aldringen L-1118 Luxembourg, incorporated on May 6th, 1985 in the Cayman Islands and subsequently transferred to Luxembourg, the articles of incorporation of which have been amended in compliance with Luxembourg law as stated in a deed of the undersigned notary, on June 18, 1997 which deed records amendments of the company's articles of incorporation and was published in the Mémorial, Recueil C number 384 of July 17, 1997.

These articles of incorporation were amended several times and, for the last time, and pursuant to a deed of the undersigned notary, on November 27, 2000, published in the Mémorial, Recueil C number 514 of July 7, 2001.

The meeting is called to order at 2.00 p.m. by Mr Ernesto Rodoni, chairman of the board of directors, residing in Carona, Switzerland, who acts as the Chairman of the meeting.

The Chairman appoints as secretary to the meeting Mr Jacques Loesch, lawyer, residing in Luxembourg,

The Meeting elects as scrutineer Mrs Andrea Paulis, director, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

Amendment of the first paragraph of article 18 of the company's articles of association.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

III. That it appears from the said attendance-list that all the shares representing the total capital are represented at the meeting. All the shareholders represented declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

IV. That the present meeting representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the Items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution.

Sole resolution

The general meeting resolves to replace the text of the first paragraph of Article 18 of the company's articles of incorporation with the following text:

«The company will be bound in any acts, including those requiring the intervention of a public officer or notary public, and in judicial proceedings, either by the joint signatures of any two directors or, within the limits of the daily management, by the person(s) to whom the daily management has been delegated, acting individually.»

Nothing else being on the Agenda, the meeting was adjourned at 2.30 p.m.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded In English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Follows the French translation:

L'an deux mille quatre, le douze novembre.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société FIAT FINANCE AND TRADE Ltd., une société anonyme avec siège social au 13, rue Aldringen L-1118 Luxembourg, constituée le 6 mai 1985 aux îles Cayman et par la suite transférée au Luxembourg et dont les statuts ont été modifiés en conformité avec la loi luxembourgeoise tel que relaté dans un acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 juin 1997, acte constatant des modifications statutaires et qui fut publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 384 du 17 juillet 1997. Les statuts ont par la suite été modifiés plusieurs fois et, pour la dernière fois, suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 novembre 2000 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 514 du 7 juillet 2001.

La séance est ouverte à 14.00 heures, sous la présidence de M. Ernesto Rodoni, président du conseil d'administration demeurant à Carona, Suisse qui présidera la présente assemblée.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M^e Jacques Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Andrea Paulis, directeur, demeurant à Londres.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée à pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Modification du premier paragraphe de l'article 18 des statuts de la société.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale après délibération, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante.

Résolution unique

L'assemblée générale décide de remplacer le texte du premier paragraphe de l'article 18 des statuts de la société par le texte suivant:

«La société est représentée dans les actes, y compris ceux où intervient un fonctionnaire public ou un officier ministériel, et en justice, soit par la signature conjointe de deux administrateurs soit, dans la limite de la gestion journalière, par la signature individuelle de la ou des personnes à qui cette gestion journalière a été déléguée.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure; ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Rodoni, J. Loesch, A. Paulis, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 72, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 29 novembre 2004.

P. Decker.

(097659.3/206/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

FIAT FINANCE AND TRADE Ltd., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.500.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 29 novembre 2004.

P. Decker.

(097661.3/206/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2004.

F.M.K. INTERNATIONAL BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 52.057.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097208.3/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

F.M.K. INTERNATIONAL BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 52.057.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097209.3/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

KEELEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 94.461.

In the year two thousand and four, on the eleventh of November.
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) ELECTRA PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A., RCS Luxembourg B number 78.851, with registered office in 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,
here represented by Mr Cédric Pedoni, jurist, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,
by virtue of a proxy given in Luxembourg, respectively Guernsey, on November 8, 2004.
- 2) ELECTRA EUROPEAN FUND GmbH & Co KG, registered under number 29.983, with HRA Frankfurt am Main, with registered office at An der Hauptwache 5, 60313 Frankfurt am Main, Germany,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Frankfurt am Main, on November 8, 2004.
- 3) Mr Peter Fields, director of companies, born on July 27, 1960 in Kampala/Ouganda, residing in Yew Tree House, High Street, Norley, Warrington, Cheshire, WA6 8FC, United Kingdom,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Runcorn, on November 8, 2004.
- 4) Mr David Mc Cabe, director of companies, born on December 10, 1953 in Cheshire/England, residing at Four Oaks, 54 Howey Lane, Frodsham, Cheshire, WA6 6DL, United Kingdom,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Runcorn, on November 8, 2004.
- 5) Joan Traynor, company director, born on October 1, 1959 in Cheshire/England, residing at 14 Lyme Grove, Al-trincham, Cheshire, WA14 2AD, United Kingdom,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Runcorn, on November 8, 2004.
- 6) Mr Riccardo Gross, company director, born on August 21, 1953 in Milan, residing in Inverigo, Como, Italy,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Milan, on November 8, 2004.
- 7) Mr Hans Udo Wenzel, company director, born on July 11, 1951, in Cologne, residing at Via Paolo Marchiondi, 7, 20122 Milan, Italy,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Milan, on November 7, 2004.
- 8) Mr Hartmut Seidel, born on February 22, 1946 in Freiberg/Germany, residing at 27 Josef-Brocker-Dyk, D-47803 Krefeld, Germany,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Krefeld, on November 8, 2004.
- 9) Mr Gerhard Meinel, born on March 31, 1962 in Sieglar/Germany, residing at 1A Florianstrasse, 53844 Troisdorf, Germany,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Troisdorf, on November 5, 2004.
- 10) Mr Rémi, Maurice, René Magnière, born on October 13, 1949 in Valenciennes/France, residing at 5, rue des Jardins, 92380 Garches, France,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Garches, on November 8, 2004.
- 11) Mr Massimo Pensotti, born on September 15, 1948 in Busto Arsizio - Varese/Italy, residing at 29 Via Pasubio, Varese, Italy,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Milan, on November 8, 2004.
- 12) Mr Michel Patrick Dubois, born on June 12, 1951 in Arles/France, residing at 71, avenue Kellermanm, 95230 Soissy s/Montmorreny, France,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Paris, on November 8, 2004.
- 13) Mr Alessandro Clerici, born on June 5, 1950 in Rovello Porro - Como/Italy, residing at 16 Via G. Mazzini, Rovello Porro, Como, Italy,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Rovello Porro, on November 8, 2004.
- 14) Mr Carlo Verga, born on April 19, 1944 in Rome/Italy, residing at Via Castiglione del Lago, 57, Rome, Italy,
here represented by Mr Cédric Pedoni, prenamed,
by virtue of a proxy given in Rome, on November 8, 2004.

Said proxies after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, through their representative, have requested the notary to state that:

- The appearing parties are together with Mr Wolfgang Schaperdot, born on December 9, 1951 in Dinslaken/Germany, residing at 16 Hooge Weg, 4761 Issum, Germany, Mr Francesco Bonizzoni, born on August 8, 1950 in Milan/Italy, residing at 133 Via F. Reina, Saronno (VA), Italy, Mr Gianni Ostelli, born on July 1, 1955 in Vimodrone/Italy, residing at 34 G. Pascoli, Vimodrome, Italy, and Mr Patrick Delemme, born on April 30, 1964 in Levallois Perret/France, residing at allée du Parc, 94490 Ormesson sur Marne, France, the shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of KEELEY, S.à r.l., R. C. S. Luxembourg B Number 94.461, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 26, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 814 of August 5, 2003.

- The Articles of Incorporation have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary, dated September 16, 2004, in course of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- The Company's capital is set at one million three hundred thirty-seven thousand nine hundred and fifty (1,337,950) euro (EUR) represented by forty-six thousand and thirty-four (46,034) A Ordinary Shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and seven thousand four hundred and eighty-four (7,484) Ordinary Shares of a par value of euro twenty-five (EUR 25.-) each, all entirely subscribed and fully paid in.

- That the shareholders have been duly convened by registered mail to them on November 2, 2004.

- The agenda is worded as follows:

1. Increase of the corporate capital by EUR 80,475.- so as to raise it from its present amount of EUR 1,337,950.- to EUR 1,418,425.- by the issue of 3,219 new A Ordinary Shares with a par value of EUR 25.- each, all fully paid in.

- Subscription of the new shares and payment by contributions in cash.

2. Subsequent amendment of the Articles of Incorporation;

3. Miscellaneous.

The shareholders then unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The share capital is increased by eighty thousand four hundred and seventy-five euro (EUR 80,475.-), so as to bring it from its present amount of one million three hundred thirty-seven thousand nine hundred and fifty euro (EUR 1,337,950.-) to one million four hundred eighteen thousand four hundred and twenty-five euro (EUR 1,418,425.-), by the creation and issue of three thousand two hundred and nineteen (3,219) new A Ordinary Shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Subscription - Payment

The 3,219 new A Ordinary Shares have been subscribed and fully paid up by contribution in cash, as follows:

- three thousand and fifty-eight (3,058) A Ordinary Shares by ELECTRA PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A., pre-named,

- one hundred and sixty-one (161) A Ordinary Shares by ELECTRA EUROPEAN FUND GmbH & Co KG, pre-named,

It has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it that the amount of eighty thousand four hundred and seventy-five euro (EUR 80,475.-), is as of now available to the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, Article 3.1 of the Articles of Incorporation of the Company is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 3.1.** The subscribed capital is set at one million four hundred eighteen thousand four hundred and twenty-five euro (EUR 1,418,425.-), consisting of forty-nine thousand two hundred and fifty-three (49,253) A Ordinary Shares of a par value of euro twenty-five (EUR 25.-) per share and seven thousand four hundred and eighty-four (7,484) Ordinary Shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share.»

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le onze novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ELECTRA PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A., inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.851, avec siège social aux 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Cédric Pedoni, juriste, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donné à Luxembourg, respectivement Guernesey, le 8 novembre 2004.

2) ELECTRA EUROPEAN FUND GmbH & KG, inscrite au registre sous le numéro 29.983, avec siège social à An der Hauptwache 5, 60313 Frankfurt am Main, Allemagne,

ici représentée par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Frankfurt am Main, le 8 novembre 2004.

- 3) Monsieur Peter Fields, administrateur de sociétés, né le 27 juillet 1960 à Kampala/Ouganda, demeurant à Yew Tree House, High Street, Norley, Warrington, Cheshire, WA6 8FC, Royaume-Uni,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Runcorn, le 8 novembre 2004.
- 4) Monsieur David Mc Cabe, administrateur de sociétés, né le 10 décembre 1953 à Cheshire/England, demeurant à Four Oaks, 54 Howey Lane, Frodsham, Cheshire, WA6 6DL, Royaume-Uni,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Runcorn, le 8 novembre 2004.
- 5) Madame Joan Traynor, administrateur de sociétés, né le 1^{er} octobre 1959 à Cheshire/England, demeurant au 14 Lyme Grove, Altrincham, Cheshire, WA14 2AD, Royaume-Uni,
ici représentée par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Runcorn, le 8 novembre 2004.
- 6) Monsieur Riccardo Gross, administrateur de sociétés, né le 21 août 1953 à Milan, demeurant à Inverigo, Como, Italie,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 8 novembre 2004.
- 7) Monsieur Hans Udo Wenzel, administrateur de sociétés, né le 11 juillet 1951, à Cologne, demeurant à Via Paolo Marchiondi, 7, 20122 Milan, Italie,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 8 novembre 2004.
- 8) Monsieur Hartmut Seidel administrateur de sociétés, né le 22 février 1946 in Freiberg/Germany, residing at 27 Josef-Brocker-Dyk, D-47803 Krefeld, Allemagne,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Krefeld, le 8 novembre 2004.
- 9) Monsieur Gerhard Meinel, administrateur de sociétés, né le 31 mars 1962 à Sieglar/Germany, demeurant au 1A, Florianstrasse, 53844 Troisdorf, Allemagne,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Troisdorf, le 5 novembre 2004.
- 10) Monsieur Rémi, Maurice, René Magnière administrateur de sociétés, né le 13 octobre 1949 à Valenciennes/France, demeurant au 5, rue des Jardins, 92380 Garches, France,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Garches, le 8 novembre 2004.
- 11) Monsieur Massimo Pensotti, né le 15 septembre 1948 à Busto Arsizio - Varese/Italy, demeurant au 29 Pia Pasubio, Varese, Italie,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 8 novembre 2004.
- 12) Monsieur Michel Patrick Dubois, né le 12 juin 1951 à Arles/France, demeurant au 71, avenue Kellermann, 95230 Soissy s/Montmorrency, France,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 8 novembre 2004.
- 13) Monsieur Alessandro Clerici, né le 5 juin 1950 à Rovello Porro - Como/Italy, demeurant au 16 Via G. Mazzini, Rovello Porro, Como, Italie,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Rovello Porro, le 8 novembre 2004.
- 14) Monsieur Carlo Verga, né le 19 avril 1944 à Rome/Italy, demeurant à Via Castiglion del Lago, 57, Rome, Italie,
ici représenté par Monsieur Cédric Pedoni, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Rome, le 8 novembre 2004.

Lesquelles procurations après signature ne varient par le mandataire et le notaire instrumentaire demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants ont, par leur mandataire, requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sont avec Monsieur Wolfgang Schaperdot, administrateur de sociétés, né le 9 December 1951 à Dinslaken/Germany, demeurant au 16 Hooge Weg, 4761 Issum, Germany, Monsieur Francesco Bonizzoni, né le 8 août 1950 à Milan/Italy, demeurant au 133 Via F. Reina, Saronno (VA), Italie, Monsieur Gianni Ostelli, né le 1^{er} juillet 1955 à Vimodrone/Italy, demeurant au 34 G. Pascoli, Vimodrome, Italie, et Monsieur Patrick Delemme, né le 30 avril 1964 à Levallois Perret/France, demeurant à allée du Parc, 94490 Ormesson-sur-Marne, France, les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de KEELEY, S.à r.l, R.C.S. Luxembourg B numéro 94.461, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 814 du 5 août 2003.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 16 septembre 2004, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Le capital social de ladite société est fixé à un million trois cent trente sept mille neuf cent cinquante euro (EUR 1.337.950,-) représenté par quarante-six mille trente-quatre (46.034) Parts Sociales Ordinaires A d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, et de sept mille quatre cent quatre-vingt-quatre (7.484) Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- Les associés ont été dûment convoqués par lettres recommandées à eux le 2 novembre 2004.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 80.475,- pour le porter de son montant actuel de EUR 1.337.950,- à un EUR 1.418.425,-) par la création et l'émission de 3.219 Parts Sociales Ordinaires A nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune, toute entièrement souscrite;

Souscription des nouvelles parts sociales et libération par apport en espèces.

2) Modification subséquente de l'article 3.1 des statuts;

3) Divers.

Les associées ont abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés ont décidé d'augmenter le capital social de quatre-vingt mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 80.475,-) pour le porter de un million trois cent trente-sept mille neuf cent cinquante euros (EUR 1.337.950,-) à un million quatre cent dix-huit mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 1.418.425,-) par la création et l'émission de trois mille deux cent dix-neuf (3.219) nouvelles Parts Sociales Ordinaires A ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Souscription - Paiement

Les 3.219 nouvelles Parts Sociales Ordinaires A ont été souscrites et entièrement libérées en espèce, comme suit:

- trois mille cinquante-huit (3.058) Parts Sociales Ordinaires A par ELECTRA PARTNERS (LUXEMBOURG) S.A., pré-qualifiée,

- cent soixante et une (161) Parts Sociales Ordinaires A par ELECTRA EUROPEAN FUND GmbH & KG, préqualifiée.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant de quatre-vingt mille quatre cent soixante-quinze euros (EUR 80.475,-) est dès à présent à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3.1 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.1.** Le capital souscrit de la Société est fixé à un million quatre cent dix-huit mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 1.418.425,-) représenté par quarante-neuf mille deux cent cinquante-trois (49.253) Parts Sociales Ordinaires A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et sept mille quatre cent quatre-vingt-quatre (7.484) Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Pedoni, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 70, case 5. – Reçu 804,75 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

A. Schwachtgen.

(097465.3/230/233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

KEELEY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 94.461.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1456 du 11 novembre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(097466.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

DELIGHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 14, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 59.471.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alzingen, le 1^{er} décembre 2004.

Signature.

(097067.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

IEPF IV HOLDINGS N° 4 S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 95.936.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2004 à 10.30 heures à Luxembourg a pris à l'unanimité la résolution suivante:

- La Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig, est nommée en qualité de commissaire aux fins de vérifier le rapport et les comptes du liquidateur.

Pour extrait conforme
S. Coyette
Liquidateur de la société

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04744. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096759.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

REC-MAN & Co, Société en Commandite par Actions.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.458.

—
Extrait des décisions prises en date du 26 janvier 2004

- En conformité avec l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et aux statuts de la société, REC-MAN & Co procède au rachat de 42.800 (quarante-deux mille huit cents) de ses propres actions.

Certifié sincère et conforme
Pour REC-MAN & Co
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06646. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096783.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.355.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale statutaire tenue exceptionnellement le 26 juillet 2004

- Le mandat de la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an. Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Certifié sincère et conforme
Pour NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06653. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held exceptionally on July 26th, 2004

- The company PricewaterhouseCoopers, with registered office at 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, be elected as Statutory Auditor for a statutory term of one year until the Annual General Meeting of 2005.

For true copy
NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A.
Signature / Signature
Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096855.3/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

ZINCS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.681.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

ZINCS INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(096896.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

ZINCS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.681.

Le bilan au 30 avril 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

ZINCS INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(096926.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

ZINCS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.681.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

ZINCS INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(096918.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and four, on the sixteenth day of November.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., a limited liability company established Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda (the Sole Shareholder), represented by Mr Benjamin Drew Velvin III,

here represented by Ms Francine Ewers, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Frankfurt, Germany, on 15 November 2004.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated 8 October 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on its agenda, which the Sole Shareholder has previously perused. This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 10,750 and to pay a share premium of EUR 109.45 in order to increase the share capital from its current amount of EUR 15,491,625 to a total amount of EUR 15,502,375 by the issuance of 86 new shares with a par value of EUR 125 each.

All the 86 new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium of EUR 109.45 has been paid by the Sole Shareholder so that the amount of EUR 10,859.45 is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of this share capital increase, the Sole Shareholder holds the totality of the Company's shares corresponding to 124,019 shares.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder of the Company decides to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 15,502,375 represented by 124,019 shares with a nominal value of EUR 125 each.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le seize novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire résident à Luxembourg.

A comparu:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS, LTD., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes (l'Associé Unique), enregistrée sous le numéro 32.897 du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par M. Benjamin Drew Velvin III,

ici représentée par M^e Francine Ewers, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Francfort, Allemagne, le 15 novembre 2004.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurant annexée au présent acte avec lequel elle a été enregistrée.

La partie comparante, a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 octobre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel il déclare avoir eu préalablement connaissance. Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 10.750 et de payer une prime d'émission de EUR 109,45 en vue d'augmenter le capital de son montant actuel de EUR 15.491.625 à un montant total de EUR 15.502.375 par l'émission de 86 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 chacune.

Toutes les 86 nouvelles parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission de EUR 109,45 a été payée par l'Associé Unique, de sorte que la somme de EUR 10.859,45 est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital l'Associé Unique détient la totalité des 124.019 parts sociales de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la première résolution, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 15.502.375 représenté par 124.019 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Ewers, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 71, case 7. – Reçu 108,59 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

A. Schwachtgen.

(097419.3/230/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 91.796.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1488 du 16 novembre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(097420.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

HEPHAESTUS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.334.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

HEPHAESTUS HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(096933.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

HEPHAESTUS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.334.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

HEPHAESTUS HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(096919.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

HEPHAESTUS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 36.334.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06673, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

HEPHAESTUS HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(096937.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

KUBSYS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie.
R. C. Luxembourg B 104.308.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Laurent Busser, informaticien, demeurant à L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie.
- 2) Madame Angélique Makayed, employée privée, demeurant à L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie.
- 3) Monsieur Gérard Busser, retraité, demeurant à F-13012 Marseille, 9 boulevard Joseph Fabre.
- 4) Madame Michelle Busser, sans profession, demeurant à F-13012 Marseille, 9, boulevard Joseph Fabre,

ici représentée par Monsieur Gérard Busser, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 17 novembre 2004, laquelle restera annexée aux présentes.
Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}: Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de KUBSYS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Dudelange.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet le conseil en informatique, la conception et le développement de logiciels ou de programmes sur mesure, la vente et la configuration de hardware et de software et tous services y rattachés.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet présenté.

Titre II: Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent vingt Euros (320,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III: Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V: Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois de juin à 16.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) Monsieur Laurent Busser, prénommé: quarante	40 actions
2) Madame Angélique Makayed, prénommée: trente-cinq	35 actions
3) Monsieur Gérard Busser, prénommé: vingt	20 actions
4) Madame Michelle Busser, prénommée: cinq	5 actions
Total: cent actions	100 actions

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de 40% (quarante pour cent), de sorte que la somme de douze mille huit cents Euros (12.800,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille quatre cents euros (1.400,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

a) Sont nommés administrateurs pour une durée de six années:

- Monsieur Laurent Busser, informaticien, demeurant à L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie, né à Alger (Algérie), le 4 mars 1966.

- Madame Angélique Makayed, employée privée, demeurant à L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie, née à Minsk (Biélorussie), le 13 juillet 1975.

- Monsieur Gérard Busser, retraité, demeurant à F-13012 Marseille, 9 boulevard Joseph Fabre, né à Alger (Algérie), le 13 novembre 1937.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six années:

Monsieur Roland Kohn, conseil fiscal, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 259, route d'Esch, né à Luxembourg, le 16 septembre 1951.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2010.

5. L'assemblée nomme Monsieur Laurent Busser, prénommé, administrateur-délégué de la société, en vertu de l'article 10 des statuts.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société, ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, par sa seule signature.

6. Le siège social de la société est fixé à L-3447 Dudelange, 24, rue Marie Curie.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Busser, A. Makayed, G. Busser, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 67, case 6. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

G. Lecuit.

(096891.3/220/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

IFIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.864.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

IFIES S.A.

Signatures

Administrateurs

(096929.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

IFIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 38.864.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

IFIES S.A.

Signatures

Administrateurs

(096931.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

NOSNEB S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.581.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the twenty-third of November.

Before Us, Maître Alphonse Lentz, notary public residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Georgios I. Prousanides, director, with professional address in 15124 Maroussi Athens (Greece), 12A, Herodou Attika Street, hereby represented by Mrs. Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employee, with professional address in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given in Athens, on November 5th, 2004.

The prenamed proxy, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which she acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

That the company NOSNEB S.A., with registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 51.581, has been incorporated according to a deed of the undersigned notary, dated June 22nd, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 477, dated September 22nd, 1995. The articles of the Company were modified for the last time by deed of the undersigned notary, dated March 26th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 442, dated April 23rd, 2003.

That the issued share capital of the Company is set at seven hundred eighty-nine thousand seven hundred fifty euro (789,750.- EUR) represented by nineteen thousand five hundred (19,500) shares without par value.

That Mr Georgios I. Prousanides prenamed, has successively become the owner of all the issued shares of the Company.

That in his quality of sole shareholder of the Company, Mr Georgios I. Prousanides hereby expressly states to proceed to the dissolution and the liquidation of the Company.

That Mr Georgios I. Prousanides moreover states that all liabilities have been paid and loss provisions made and that the Company has been liquidated.

He declares further on to take over on his own account, all the assets and liabilities whether known or unknown of the company NOSNEB S.A. and that he will undertake under its own liability any steps which are required to fulfil said commitments taken by himself in relation with the assets and liabilities of the Company.

That full and entire discharge is granted to the board members as well as to the statutory auditor of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.

That the shareholders' register had been cancelled at this very moment before the undersigned notary public.

That the books and corporate documents relating to the Company will stay deposited at the registered office, where they will be kept in custody during a period of five (5) years.

Relating to the deposits and publications to be made, all powers are granted to the bearer of a notarial copy of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Georgios I. Prousanides, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à 15124 Maroussi Athènes (Grèce), 12A, Herodou Attika Street, ici représenté par Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Athènes, le 5 novembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme NOSNEB S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 51.581, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 juin 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 477 du 22 septembre 1995. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 26 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 442 du 23 avril 2003.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à sept cent quatre-vingt-neuf mille sept cent cinquante euros (789.750.- EUR) représenté par dix-neuf mille cinq cents (19.500) actions sans valeur nominale.

Que Monsieur Georgios I. Prousanides prénommé, est devenu successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société.

Que Monsieur Georgios I. Prousanides déclare encore que tout le passif a été payé et que des provisions pour pertes ont été faites et que la liquidation de la Société a été achevée.

Il déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société NOSNEB S.A. et qu'il entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'il a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions nominatives en présence du notaire instrumentant.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C.-E. Cottier Johansson, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 25 novembre 2004, vol. 468, fol. 47, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 1^{er} décembre 2004.

A. Lentz.

(097477.3/221/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

DOSINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 64.052.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 15 avril 1998, acte publié au Mémorial C n° 493 du 3 juillet 1998.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour DOSINVEST, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(096858.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

YACHTING SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 102.227.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 18 novembre 2004, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Madame Marianne Ebert, Administrateur-Délégué, E- Majorque,
- Mademoiselle Andrea Thielenhaus, Administrateur-Délégué, Luxembourg,
- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Administrateur-Délégué, Luxembourg.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

FIDUCIAIRE DE TREVES, S.C.

Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097214.3/723/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

EURO SHIPRENTAL A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6726 Grevenmacher, 7, rue op Flohr.
R. C. Luxembourg B 87.460.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 22 novembre 2004, réf. DSO-AW00131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 30 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(096861.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

**BUSINESS GOLF SOLUTIONS, Société à responsabilité limitée,
(anc. GLOBAL-GOLF, S.à r.l.).**

Siège social: L-5460 Trintange, 9, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 75.892.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(096873.3/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

STOCK-CAR CLUB ANDETHANA (S.C.C.A.), Vereinigung ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: L-6581 Rosport, 21, rue du Pont.
H. R. Luxemburg F 784.

STATUTEN

1) Benennung - Sitz - Nutzen und Ziele

Art. 1. Der Club ohne einträglichen Gewinn, trägt den Namen STOCK-CAR CLUB ANDETHANA. Diese Benennung ist gültig in jeder Sprache.

Art. 2. Der soziale Sitz befindet sich in Rosport, 21, rue du Pont, L-6581 Rosport.

Art. 3. Die Dauer des Clubs ist unbegrenzt.

Art. 4. Der Club ist politisch neutral.

Der Respekt von Tradition, Kameradschaft und eine kultivierte Atmosphäre ist das oberste Gebot.

Art. 5. Das Ziel des Clubs, ist es eine gewisse Anzahl von Sportsfreunden zusammen zu gruppieren, die Sportwettbewerbe machen wollen.

Während der Stock-Car Rennen sind die Mitglieder gebeten, den Vorschriften treu zu sein und jede Übertretung der Gesetze zu vermeiden.

2) Mitglieder

Art. 6. Der Club besteht aus mindestens fünf Personen.

Art. 7. Um dem Club als aktives Mitglied beitreten zu können muss man den Kriterien des Vorstandes und den internen Bestimmungen des Clubs entsprechen.

Art. 8. Der Club besteht aus verschiedenen Kategorien von Mitgliedern.

A) Der Vorstand: Allein ihre Mitglieder haben Wahlrecht und diese werden in der Generalversammlung gewählt. Die Mitglieder des Vorstandes sind wiederwählbar. Das erste Jahr sind 3 wiederwählbar, das zweite Jahr dann 2.

B) Die Piloten und andere tätige Mitglieder: Sie haben nur eine beratende Wahlstimme in allen Vorstandssitzungen, wo diese letztlich nach der Mehrzahl von deren Wahlstimmen beschliesst.

Art. 9. Alle Minderjährigen müssen ein Zertifikat von ihren Eltern oder ihrem Vormund mitbringen, wo diese Verantwortungsperson bestätigt dass der Minderjährige dem Club beitreten kann, bis zur Grossjährigkeit und zu ihren Gefahren und Wagnissen.

Art. 10. Die Eigenschaft als Mitglied verliert man:

A) Bei eigener Abdankung,

B) Bei Ausschliessung des Vorstandes, wegen Tätigkeit gegen die Interessen des Clubs, aber der Vorstand darf kein Vorstandsmitglied mit einer tragenden Rolle (d.h.: Präsident, Vize-Präsident, Sekretär, Kassierer) ausschliessen. Eine solche Ausschliessung darf nur in der ausserordentlichen Generalversammlung geregelt werden.

Art. 11. Die Austrittsmitglieder oder Ausgeschlossenen, müssen alle auf ihren Namen ausgestellten Dokumente und sonstiges Eigentum des Clubs zurückgeben.

3) Einnahmen und Ausgaben

Art. 12. Die Einnahmen des Clubs können sich wie folgt zusammensetzen:

- A) Organisationen von Stock-Car Rennen und anderen öffentlichen Manifestationen,
- B) Bälle, Lotterie, usw.,
- C) Jahresbeiträge der Mitglieder,
- D) Unterstützungen und Schenkungen,
- E) Zinsen des Vereinskapitals,
- F) Prämien,
- G) Sonstigen Einnahmen,
- H) Verkauf von Mobilien und Immobilien.

Art. 13. Der Jahresbeitrag wird in der Generalversammlung für das darauffolgende Jahr festgesetzt.

Art. 14. All dieses Geld steht dem Club zur Verfügung um die anfallenden Unkosten zu decken.

4) Versammlungen

Art. 15. Alle Mitglieder bezeichnet unter Art. 8a) und 8b) bilden die Generalversammlung.

Art. 16. Die Generalversammlung wird einmal im Jahr nach dem Championat einberufen. Sie bestätigt ihre Zustimmung für die administrative und finanzielle Verwaltung. Die Vorstandsmitglieder und 2 Rechnungsführer sind von allen Mitgliedern des Clubs gewählt durch Geheimwahl bei der Mehrzahl der Stimmen.

Art. 17. Die Entscheidungen in der Generalversammlung oder Vorstandsitzung werden auf Grund der Mehrzahl der Stimmen genommen.

Die Ausschlüssungen und Ernennungen werden ausgeführt durch Geheimwahlen und dann bei der Mehrzahl der Stimmen entschieden.

Art. 18. Eine aussergewöhnliche Generalversammlung wird dann einberufen, wenn die Mehrzahl des Vorstandes es für nötig hält.

Die Anfrage bezüglich dieser Versammlung von Mitgliedern des Clubs muss, per Einschreibebrief an den Präsidenten des Clubs gesendet werden.

Der Wille seine Beweggründe zu kommentieren sind ihm überlassen.

Art. 19. Die Vorladung für die Generalversammlung wird per Brief gesendet.

5) Verwaltung

Art. 20. Die Verwaltung des Clubs wird durch einen Vorstand ausgeführt.

Art. 21. Der Vorstand vertritt den Club in allen Themen, führt alle Rechtsgeschäfte und nimmt alle Anordnungen im Interesse des Clubs.

Er kann seine Vollmacht aber auch in Rechtsgeschäften an eine oder mehrere Personen übertragen.

Art. 22. Die Generalversammlung verfährt bei der Ernennung, durch eine Geheimwahl und mit der Mehrzahl der Stimmen.

Durch die folgenden Beweggründe nach den Statuten steht der Vorstand für zwei Jahre wie folgt:

Präsident: Richard André

Vizepräsident: Reiser Jeannot

Kassenwart: Ihry Gérard

Sekretär: Richard-Nicolay Anne

Beisitzender: Rippinger Eugène

Art. 23. Im Falle einer Abdankung eines Vorstandsmitgliedes, wird ein Stellvertreter, vom restlichen Vorstand ernannt.

Art. 24. Alle Vorstandsmitglieder sind wiederwählbar. Das erste Jahr sind 3 wiederwählbar, das zweite Jahr dann 2.

Art. 25. Die administrativen und finanziellen Dokumente die, die Verantwortung des Clubs verbürgen, müssen zwei Unterschriften tragen:

A) die des Präsidenten oder Vizepräsidenten,

B) die des Sekretärs,

C) die des Kassenwartes oder durch eine Vollmacht derselbigen.

Art. 26. Die finanziellen Dokumente müssen zwei von den obengenannten Unterschriften tragen.

6) Verschiedenes

Art. 27. Es ist allen Piloten unseres Clubs untersagt, sich an anderen Autorennen zu beteiligen ohne die Erlaubnis des Vorstandes.

Art. 28. Das Verrechnungsjahr stimmt mit dem Kalender überein. (01.01. - 31.12.).

Art. 29. Der Vorstand muss jedes Jahr der Generalversammlung, ein Rechenschaftsbericht vom Finanzbudget und vom nächsten Rechnungsjahr vorlegen.

... allen Mitgliedern bestimmt werden ...

Art. 31. Jeder Pilot fährt zu seinen eigenen Gefahren und Wagnissen.

Für keinen Unfall, der einem Mitglied vom Club geschieht, kann man Ersatzanspruch bei der Föderation, beim Club oder anderen Bewerbern einlegen.

Art. 32. Bei einer Auflösung des Clubs übt der letzte tätige Vorstand, die Abwicklungsrechnungen aus und vermacht diese Eingaben einer durch die Generalversammlung zu bestimmenden Organisation.

Art. 33. Für alle aussergewöhnliche und ausserordentliche Fälle, hat der Vorstand die Mehrzahl Entscheidung.

Art. 34. Die Generalversammlung, welche am 18. September 2004 in Roodt-sur-Syre stattfand, hat diese Änderungen an den Statuten gutgeheissen.

Sie bezeichnet folgenden Vorstand:

Präsident: Richard André, 4a, rue de Helmdange, L-7360 Helmdange

Vizepräsident: Reiser Jeannot, 10, rue du Moulin, L-6933 Mensdorf

Kassenwart: Ihry Gérard, 25, rue Principale, L-5290 Neuhaeusgen

Sekretär: Richard-Nicolay Anne, 4a, rue de Helmdange, L-7360 Helmdange

Beisitzender: Rippinger Eugène, 5, Danzplatz, L-6930 Mensdorf

Kassenrevisoren:

1) Lux Claude

2) Scheffen Michel

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06543. – Reçu 168 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(095917.3/000/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

C&S2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 235, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 87.785.

La société EUROTRUST R. C. B n° 86.381, ayant son siège social au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, démissionne avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la société C&S2 S.A., 235, route de Luxembourg, L-8077 Bertrange, R. C. B n° 87.785.

EUROTRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096880.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

GIVAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 86.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06050, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour GIVAT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(097330.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

GIVAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 86.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06052, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour GIVAT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(097331.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

AXCOM S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 76.153.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le dix-huit novembre.
Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AXCOM, ayant son siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 76.153, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 26 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 721 du 4 octobre 2000.

L'Assemblée générale est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Redouan Karich, administrateur de sociétés, demeurant à L-3598 Dudelange, 30, route de Zoufftgen, qui assume également la fonction de scrutateur.

Le président nommé comme secrétaire Madame Sandra Schenk, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 7 avril 2003 par-devant le notaire soussigné a décidé la mise en liquidation de la Société et a nommé comme liquidateur de la société Monsieur Redouan Karich, prénommé.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée aborde ensuite son ordre du jour et prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Rapport du liquidateur.

L'assemblée générale prend connaissance du rapport du liquidateur.

2. Renonciation à la nomination d'un commissaire à la liquidation.

L'assemblée générale renonce à la nomination d'un commissaire à la liquidation.

3. Décharge au liquidateur.

L'assemblée générale, adoptant les conclusions de ce rapport, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur pour l'exercice de son mandat.

4. Clôture de liquidation.

L'assemblée générale prononce ensuite la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme AXCOM a définitivement cessé d'exister.

5. Désignation du lieu de conservation des livres et documents sociaux.

L'assemblée générale décide que les livres et documents sociaux de la société seront déposés et conservés pendant la durée de cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Karich, S. Schenk, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 73, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

F. Baden.

(097399.3/200/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.089.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097451.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

CARAMBOLE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 59.840.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Georgios I. Prousanides, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à 15124 Maroussi Athènes (Grèce), 12A, Herodou Attika Street, ici représenté par Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Athènes, le 5 novembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme CARAMBOLE S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.840 a été constituée sous la dénomination de CARAMBOLE HOLDING S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 2 juillet 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 545 du 3 octobre 1997. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu avec changement de la dénomination en CARAMBOLE S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 6 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 370 du 5 avril 2004.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à quatre cent vingt-cinq mille cinq cent vingt euros (425.520,- EUR), représenté par mille neuf cent soixante-dix (1.970) actions d'une valeur nominale de deux cent seize euros (216,- EUR).

Que Monsieur Georgios I. Prousanides prénommé, est devenu successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société.

Que Monsieur Georgios I. Prousanides déclare encore que tout le passif a été payé et que des provisions pour pertes ont été faites et que la liquidation de la Société a été achevée.

Il déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société CARAMBOLE S.A. et qu'il entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'il a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions nominatives en présence du notaire instrumentant.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C-E. Cottier Johansson, A. Lentz

Enregistré à Remich, le 25 novembre 2004, vol. 468, fol. 47, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 1^{er} décembre 2004.

A. Lentz.

(097473.3/221/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

ITFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.548.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

ITFI S.A.

Signatures

Administrateurs

(096924.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

MARI LUXEMBOURG, S.a r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.854.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

MARI LUXEMBOURG S.à r.l.

Société à Responsabilité Limitée

Signature

Gérant

(096953.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

DAWNING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.889.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le quinze novembre.

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DAWNING INTERNATIONAL S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, inscrite sous le numéro B 58.889 auprès du registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 avril 1997, publié au Mémorial, Série C no 395 du 23 juillet 1997. Les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 9 mai 1997, publié au Mémorial, Série C no 465 du 27 août 1997.

La séance est ouverte à 10.15 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Monsieur le Président nomme secrétaire Mademoiselle Sandra Bortolus, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

L'assemblée élit comme scrutateurs Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les 400.000 (quatre cent mille) actions sans désignation de valeur nominale constituant l'intégralité du capital social de EUR 991.574,10 (neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cents soixante-quatorze euros et dix cents) sont dûment représentées à la présente Assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'Assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Resterait pareillement annexée à la présente la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Résolution de dissoudre la société avant son terme et de la mettre en liquidation
2. Nomination d'un liquidateur, définition de ses pouvoirs qui seront ceux qui sont prévus aux articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
3. Divers.

Ensuite l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de dissoudre la société avant son terme et de la mettre en liquidation, conformément à l'article 141 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de liquidateur la société INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, en abrégé INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Troisième résolution:

L'assemblée décide de conférer au liquidateur tous pouvoirs prévus par la loi luxembourgeoise et l'instruit de liquider la société en conformité avec ladite loi, ainsi que de fixer les émoluments et rémunérations du liquidateur à la fin de la liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée est close à 10.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: P. Schmit, S. Bortolus, G. Schneider, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 70, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

A. Schwachtgen.

(097458.3/230/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.694.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

EMESCO INDUSTRIAL EQUITY COMPANY S.A.

Signatures

Administrateurs

(096952.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

FARID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 18.621.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

FARID HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(096945.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

FINAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 75.076.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(097154.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

FINAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 75.076.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(097155.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

TOSCANINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.597.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW05949, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(097173.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SIOLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.799.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2004, Monsieur Sébastien Kopp, comptable, demeurant à B-6750 Musson, 24, rue de la Corne au Bois, a été nommé commissaire en remplacement de Madame Claudia Azenha, commissaire démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIOLA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097034.3/255/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

**S.L.R.H., SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE RESTAURATION ET D'HOTELLERIE,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 47.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00169, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(097184.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

CEED ADVISER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.765.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch,

A comparu:

CAPITAL INVEST, ayant son siège social à 19, Obere Donaustrasse, 1020 Vienne, ici représentée par Monsieur Bernhard Heinz, Diplomkauffman, demeurant professionnellement à L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 2 novembre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme CEED ADVISER LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 5 août 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 431 du 3 septembre 1996.

- La société a actuellement un capital social de soixante-quinze mille Euros (75.000,- EUR), représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

- Le comparant déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir CAPITAL INVEST, Vienne, préqualifiée.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société CEED ADVISER LUXEMBOURG S.A.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.
- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.
- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actif unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société CEED ADVISER LUXEMBOURG S.A.

Les livres et documents comptables de la société CEED ADVISER LUXEMBOURG S.A. demeureront conservés pendant cinq ans à L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Heinz, H. Hellinckx

Enregistré à Mersch, le 22 novembre 2004, vol. 429, fol. 39, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 novembre 2004.

H. Hellinckx.

(097426.3/242/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

COFFEE STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 87.389.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(097158.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

COFFEE STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 87.389.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(097156.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

COACHING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 65.225.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 22 novembre 2004, que:

- le changement d'adresse au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, pour Monsieur Lennart Stenke (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède) fut noté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05670. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(097301.3/263/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SINBAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 53.961.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Georgios I. Prousanides, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à 15124 Maroussi Athènes (Grèce), 12A, Herodou Attika Street, ici représenté par Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration délivrée à Athènes, le 5 novembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme SINBAD S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 53.961 a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Frieders, de résidence à Luxembourg, le 7 février 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 233 du 9 mai 1996. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 6 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 380 du 7 avril 2004.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à huit cent un mille euros (801.000,- EUR), représenté par deux mille deux cent vingt-cinq (2.225) actions d'une valeur nominale de trois cent soixante euros (360,- EUR).

Que Monsieur Georgios I. Prousanides prénommé, est devenu successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société.

Que Monsieur Georgios I. Prousanides déclare encore que tout le passif a été payé et que des provisions pour pertes ont été faites et que la liquidation de la Société a été achevée.

Il déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société SINBAD S.A. et qu'il entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'il a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions nominatives et des titres représentatifs au porteur en présence du notaire instrumentant.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C.-E. Cottier Johansson, A. Lentz

Enregistré à Remich, le 25 novembre 2004, vol. 468, fol. 47, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 1^{er} décembre 2004.

A. Lentz.

(097480.3/221/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

—
FINAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.076.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(097141.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

LUXSYS MATERIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 85.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00171, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Houssa
Administrateur

(097187.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

ANTIPODES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 40.744.

Les comptes annuels au 30 juin 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00175, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(097189.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SOMATO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 77.756.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00193, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

P. Rochas
Administrateur

(097195.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SORIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 77.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00195, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2004.

P. Rochas
Administrateur

(097198.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

EURESA-LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.
R. C. Luxembourg B 43.958.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce des sociétés et associations de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(097234.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

BRANDOTEX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 53.553.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097235.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

**ASPECT HOLDING S.A., Société Anonyme.
(Anc. MODELCHARME HOLDING S.A.)**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.807.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097238.3/637/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

EASTPROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 37, rue des Scillas.
R. C. Luxembourg B 59.387.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 4 novembre 2004*

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Claude Mack, Martin Heyse et Eric Moretti ainsi que celui du Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean-Marc Faber, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

EAST PROPERTIES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05657. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097289.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

U.B.A.L. FINANCE ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 73.653.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097242.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

MERPALAI ROYAL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 77.960.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00360, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097243.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

BUILDING CONSULT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 21.319.

Résolution prise par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 7 mai 2003

1. Les Administrateurs et Commissaire sortants sont réélus jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2008.

Pour extrait conforme
D. Fontaine

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097324.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

BUILDING CONSULT S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 21.319.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00381, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliaire

Signature

(097337.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

ROMPIRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 64.161.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097245.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

STILL PETIT PALAIS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.356.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097248.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

ACADI CADO AND PRINTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 4, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 36.748.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AQ04136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2004.

M. Ettinger

Gérante

(097250.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SAIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 64.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06068, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour SAIOS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(097383.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SAIOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 64.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour SAIOS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(097378.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

VARFOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 74.120.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097249.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

CORDONNERIE CAMY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Wecker.
R. C. Luxembourg B 68.591.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AQ04142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2004.

F. Magalhaes Fonseca

Gérant

(097253.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

HENMAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 229, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 91.878.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AQ04137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2004.

A. Henriques

Gérant

(097251.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 64.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06063, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(097334.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 64.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06065, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour SAIOS TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(097335.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

LUX T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Sandweiler.
R. C. Luxembourg B 11.570.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07248, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

(097254.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

YVAN PAQUE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.252.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07249, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

(097256.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

COPYTREND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 39.732.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097264.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

BOHMAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 66.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06051, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour BOHMAN INVESTMENT S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(097421.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

BOHMAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 66.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06055, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour BOHMAN INVESTMENT S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(097423.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

INTERNATIONAL DATA-PROCESSING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 22.236.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 novembre 2004

1. Le conseil d'administration décide de donner à Madame Michèle Liardet et Monsieur Amit Ram le pouvoir de signatures conjointes sur les comptes bancaires de la société à la date du 1^{er} décembre 2004.

2. Le conseil d'administration décide de déléguer à Madame Michèle Liardet et Monsieur Amit Ram le pouvoir à la gestion journalière de la société par leurs signatures conjointes à la date du 1^{er} décembre 2004.

Pour extrait conforme

D. Fontaine

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097318.3/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

**INTERCONTINENTAL GROUP FOR COMMERCE, INDUSTRY AND FINANCE S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 14.070.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
qui s'est tenue le 3 mai 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide de renouveler les mandats de Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et la société COSAFIN S.A. en tant qu'administrateurs ainsi que le mandat de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(097527.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

NEW INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 94.818.

L'an deux mille quatre, le sept septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Vania Baravini, employée privée domiciliée professionnellement à Luxembourg, (ci-après «le mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme NEW INVEST S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 94.818, constituée suivant acte reçu le 21 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 876 du 27 août 2003, page 42045 dont les statuts ont été modifiés par acte notarié en date du 31 décembre 2003 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 226 du 25 février 2004;

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 3 septembre 2004; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société s'élève actuellement à EUR 411.000 (quatre cent onze mille euros), représenté par 4.110 (quatre mille cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

II.- Qu'aux termes de l'alinéa 4 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 2.000.000 (deux millions d'euros), représenté par 20.000 (vingt mille) actions d'une valeur nominale EUR 100 (cent euros) chacune, et le conseil d'administration a été autorisé à décider, ce jusqu'à la date du 30 décembre 2008, de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue, la publication ayant été faite au Mémorial C le 25 février 2004.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 3 septembre 2004 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de EUR 64.000 (soixante-quatre mille euros), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 411.000 (quatre cent onze mille euros) à EUR 475.000 (quatre cent soixante-quinze mille euros) par l'émission de 640 (six cent quarante) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration, après avoir constaté le respect de l'exercice du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, a accepté la souscription des actions nouvelles par les actionnaires existants, comme suit:

Souscripteurs	Nombre d'actions
LEVORATO MARCEVAGGI, S.à r.l.....	160
Umberto Risso.....	160
BRIXIA INTERNATIONAL S.A.....	320
Total:	640

V.- Que les 640 (six cent quarante) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs prédésignés et libérées intégralement en numéraire par versements à un compte bancaire au nom de la société NEW INVEST S.A., prédésignée, de sorte que la somme de EUR 64.000 (soixante-quatre mille euros) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 475.000 (quatre cent soixante-quinze mille euros) représenté par 4.750 (quatre mille sept cent cinquante) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille sept cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. Baravini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, vol. 145S, fol. 10, case 4. – Reçu 640 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

J. Elvinger.

(097558.3/211/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

CL SPORT CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 104.229.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le neuf novembre.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1. Monsieur Christian Lapraille, administrateur de sociétés, demeurant à B-4557 Ramelot, 45, rue du Village,
2. Mademoiselle Christelle Dupont, sans profession, demeurant à B-4500 Huy, 30/42, rue d'Amérique.

Ces comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils constituent, comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de CL SPORT CONSULTING S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Bigonville.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger le management de teams sportifs tant dans les sports moteurs tels que moto-cross ou tous autres sports.

La société pourra également s'intéresser à toute promotion publicitaire liée ou non à une manifestation sportive.

La société pourra en tant qu'intermédiaire ou pour son propre compte réaliser toutes opérations civiles, commerciales, artisanales, industrielles, financières et mobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.

Elle pourra également s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement dans toutes associations, sociétés ou entreprises dont l'objet serait similaire, analogue ou connexe au sien, ou de nature à favoriser celui de la société ou qui pourrait lui procurer des matières premières ou faciliter l'écoulement de ses produits.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (EUR 310,-) chacune.

Les actions ont été souscrites par:

- | | |
|---|------------|
| 1) M. Christian Lapraille, préqualifié: | 99 actions |
| 2) Melle Christelle Dupont, préqualifiée: | 1 action |

Total: 100 actions

Les actions de la société ont été intégralement libérées en espèces par les associés, de sorte que le montant de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) est dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Les actions seront nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et les conditions que la loi permet, racheter ses propres actions.

Toute action est indivisible, la société ne reconnaît, quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires, qu'un seul propriétaire pour chaque titre.

Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société peut suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social, ou en tout autre endroit désigné par les convocations, le premier mercredi du mois de juin de chaque année à 15.00 heures, et pour la première fois en 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 7. Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, soit par original, soit par télécopie, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

Les décisions de l'assemblée générale des actionnaires sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés votants, sauf les majorités spéciales légalement requises.

Art. 8. Les assemblées des actionnaires seront convoquées par le conseil d'administration, à la suite d'un avis énonçant l'ordre du jour, et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à tout porteur d'actions nominatives à son adresse portée au registre des actionnaires. En présence d'actions au porteur les convocations sont faites par annonces insérées deux fois à huit jours d'intervalle au moins et huit jours avant l'assemblée, dans le mémorial et dans un journal de Luxembourg.

Cependant, si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale, et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis de convocation ni publication préalable.

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années, et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus; toutefois, un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission, de révocation ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunira sur convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation.

Le conseil d'administration, s'il y a lieu, nommera des fondés de pouvoir de la Société.

Tout administrateur pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signé(s) par tous les membres du conseil d'administration sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la première signature.

Art. 11. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par l'administrateur qui aura assumé la présidence.

Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le secrétaire (s'il y en a) ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration peut nommer un ou plusieurs administrateur(s)-délégué(s) qui aura (auront) pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière et qui représentera (représenteront) la société en justice.

Le conseil pourra encore nommer des fondés de pouvoir, directeurs ou autres mandataires auxquels il confiera tout ou partie de l'administration journalière.

La délégation de l'intégralité de la gestion journalière ne pourra s'opérer qu'avec l'accord préalable de l'Assemblée Générale.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la seule signature de toute(s) autre(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature auront été spécialement délégués par le conseil d'administration avec l'autorisation de l'assemblée générale.

Art. 14. Les opérations de la Société, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité, les questions fiscales et l'établissement de toutes déclarations d'impôt ou autres déclarations prévues par la loi luxembourgeoise, seront surveillées par un commissaire. Le commissaire sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période ne dépassant pas six ans. Le commissaire restera en fonction jusqu'à sa réélection ou l'élection de son successeur.

Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée des actionnaires.

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social tel qu'il est prévu à l'article cinq des statuts ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut décider de payer des dividendes intérimaires selon les conditions et les restrictions prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés en temps et lieu qu'il appartiendra par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de majorité requises par l'article 67-1 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Art. 19. Pour toutes matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2004.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement, et qu'en outre ces conditions sont conformes aux prescriptions de l'article 27 de cette même loi.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que se soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme d'environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

Les fondateurs sont indivisiblement et irrévocablement solidaires du paiement de ces frais.

Loi anti-blanchiment

En application de la loi du 11 août 1998, les comparants déclarent connaître le bénéficiaire réel de cette opération et ils déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants agissant comme susdit, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, ils ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois.
2. Le nombre des commissaires est fixé à un.
3. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de 6 ans:
 - Monsieur Christian Lapraille, administrateur de société, demeurant à B-4557 Ramelot, 45, rue du Village,
 - Mademoiselle Christelle Dupont, sans profession, demeurant à B-4500 Huy, 30/42, rue d'Amérique,
 - Mademoiselle Esmeralda Lapraille, administrateur de société, demeurant à B-6750 Mussy-la-Ville, 1, rue Late.
4. Est appelée aux fonctions de commissaire pour la durée de 6 ans:
 - La société SOFIROM, S.à r.l., avec siège à Rombach, 18, route de Bigonville.
5. Le siège social est fixé à L-8814 Bigonville, 34, rue Principale.

Monsieur Christian Lapraille, préqualifié, est nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature en toute circonstance, avec faculté de procuration.

Les frais et honoraires en relation avec le présent acte sont à la charge de la société, les fondateurs en étant débiteurs solidaires.

Déclaration

Avant de conclure, le notaire a attiré l'attention des comparants sur l'obligation pour la société de solliciter et d'obtenir les autorisations administratives requises avant toute transaction de nature commerciale.

Ils reconnaissent avoir reçu du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et résidences, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous, notaire, la présente minute.

Lesdits comparants, pour autant qu'il s'agisse de personnes physiques, se sont identifiés auprès du notaire au moyen de cartes d'identité.

Signé: C. Lapraille, C. Dupont, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 11 novembre 2004, vol. 431, fol. 23, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 22 novembre 2004.

C. Mines.

(903773.3/225/172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 novembre 2004.

SOCOSTEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.

R. C. Luxembourg B 80.518.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(097336.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

SODEPAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. AUTOMATISME ELECTRICITE LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l.).
 Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Z.I. Foetz.
 R. C. Luxembourg B 49.313.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf octobre.
 Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

- 1) Monsieur Alain Louis Eugène Willem, commerçant, demeurant à Zoufftgen, représenté par
- 2) Monsieur Emmanuel Michel Pittau, commerçant, demeurant à Vandoeuvre (F), agissant en nom personnel et pour compte de Monsieur Alain Willem, pour lequel il se porte fort.

3) Monsieur Alain Louis Yves Caer, commerçant, demeurant à Essey-les-Nancy (F).

Uniques associés de la société (AUTOMATISME ELECTRICITE LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l.), en abrégé A.E.L., S.à r.l., (R. C. n° B 49.313), avec siège à Foetz, constituée sous la dénomination EUROINDY INTERNATIONAL, S.à r.l., constituée suivant acte notarié du 18 novembre 1994, publié au Mémorial C page 3725/95.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 30 janvier 2002, publié au Mémorial C page 37527/2002.

Lesquels comparants ont requis le notaire de documenter les changements suivants:

1. Changement de la raison sociale en SODEPAC, S.à r.l.
2. Changement de l'objet social.
3. Conversion du capital de LUF en EUR 12.394,67 avec modification de la valeur nominale.
4. Augmentation de capital de EUR 5,33 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,67 à EUR 12.400,- par incorporation de réserve.

5. Démission du gérant: Monsieur Alain Louis Willem.

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Alain Louis Willem comme gérant et lui accorde bonne et valable décharge pour l'exercice de son mandat.

6. Nomination de Monsieur Jean-Luc Cerri comme nouveau gérant.

Est nommé nouveau gérant Monsieur Jean-Luc Cerri, gérant de sociétés, né à F-Remiremont, le 16 décembre 1952, demeurant à F-88120 Saint Ame, 30a, rue du Stade.

La société est valablement engagée par la seule signature du gérant.

Suite à ces changements les articles 1^{er}, 3 et 5 des statuts auront désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de SODEPAC, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet tous travaux de genie électrique, automatisme et électricité, ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de le favoriser.

Art. 5. Le capital social est fixé douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cent parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, entièrement libérées.

Frais

Les frais incombant à la société sont estimés à huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: E. Pittau, A. Caer, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 novembre 2004, vol. 902, fol. 46, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 22 novembre 2004.

G. d'Huart.

(095879.3/207/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

ZINCS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
 R. C. Luxembourg B 67.681.

Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

ZINCS INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(096949.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

INTERFAB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.278.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

INTERFAB HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(096921.2/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

INTERFAB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.278.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

INTERFAB HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(096939.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

POLE POUR L'EMPLOI, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg F 790.

STATUTS

Entre les personnes ci-après désignées agissant comme membres fondateurs:

- Madame Arendt Cathy, avocat à la cour, demeurant à L-1727 Luxembourg, 16, rue Arthur Herchen, nationalité luxembourgeoise,
- Monsieur Bisenius Edgar, conseiller comptable et fiscale, demeurant à L-1331 Luxembourg, 15a, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, nationalité luxembourgeoise,
- Madame Bisenius-Simonchyk Tetyana, juriste, demeurant à L-1331 Luxembourg, 15a, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, nationalité ukrainienne,
- Monsieur Bohnenberger Gaston, Ingénieur des Télécommunications, demeurant à L-6230 Bech, 7, Kondsreferstrooss, nationalité luxembourgeoise,
- Monsieur Clesse Philippe, chimiste, demeurant à B-6760 St. Remy-Virton, 48, rue de Busé, nationalité belge,
- Monsieur Dubois Jean, économiste, demeurant à L-1314 Luxembourg, 2, rue G. Capus, nationalité belge,
- Madame Goergen-Nevodnycha Tetyana, comptable, demeurant à L-3914 Mondercange, 7, am Weier, nationalité ukrainienne,
- Monsieur Goergen Gilbert, membre du Conseil d'Administration de l'entreprise des Postes & Télécommunications du Luxembourg, fonctionnaire de l'Etat, demeurant à L-3914 Mondercange, 7, am Weier, nationalité luxembourgeoise,
- Monsieur Kunder Dieter, consultant, demeurant à L-7565 Mersch, 37, rue Emmanuel Servais, nationalité allemande,
- Madame Laget Lutgard, Réviseur d'entreprises, demeurant à B-9220 Hamme, 37, Stationsstraat, nationalité belge,
- Monsieur Wantz André, employé d'Etat, demeurant à L-6230 Bech, 13, Beierwiss, nationalité luxembourgeoise,

et tous ceux qui deviendront membres par la suite,
il a été constitué en date de ce jour une association sans but lucratif régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 et par les statuts qui suivent.

Art. 1^{er}. Siège - Objet - Durée. L'Association prend la dénomination de POLE POUR L'EMPLOI, A.s.b.l.

Son siège est établi au 4a, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

L'Association est créée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet. L'Association, politiquement neutre, a pour objet:

- toute action d'aide et de soutien aux demandeurs d'emploi à la réinsertion professionnelle et toute action d'aide à la création d'emploi par une collaboration étroite avec les entreprises existantes et par une assistance des demandeurs d'emplois à la création d'entreprises,
- elle peut exercer toute opération d'accueil, d'orientation et de mise en valeur des compétences acquises envers les demandeurs d'emploi pour promouvoir leur réintégration socioprofessionnelle sur le marché de l'emploi,

- elle a pour objet d'offrir aux demandeurs d'emploi un encadrement socio-éducatif, de renforcer la collaboration avec les entreprises pour réaliser des mises en situation professionnelles et d'établir des plans d'insertion professionnelle adaptés aux besoins spécifiques des demandeurs d'emploi, de mettre à la disposition des demandeurs d'emploi une structure leur permettant de créer leur propre entreprise,
- elle a pour objet de mettre en œuvre des moyens, en contact avec les entreprises, pour assurer la formation des demandeurs d'emploi,
- l'Association peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 3. Condition d'admission des membres. L'association est composée de membres associés et de membres adhérents (ou membres d'honneurs).

Le nombre minimum de membres ne pourra être inférieur à 5.

a) Sont membres associés, désignés comme «membres» dans les présents statuts, les comparants au présent acte.

Sont également membres associés les personnes:

- qui sont proposées par deux associées au moins,
- qui présentent toute garantie de moralité et d'honorabilité, adhèrent aux statuts et règlements de l'association; payent la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale,
- et qui sont admis par décision du Président du Conseil d'Administration.

Les membres associés participent aux assemblées générales, ont un droit de vote et jouissent en général de toutes les prérogatives conférées aux membres par les statuts.

Sont admissibles comme membres adhérents ou membres d'honneur toute autre personne qui en manifeste la volonté en adressant par écrit sa demande au Conseil d'Administration et qui sont agréées par le Conseil d'Administration.

Les membres d'honneur n'exercent aucune des prérogatives prévues par la loi ou les présents statuts en faveur des membres associés.

Art. 4. Condition de démission des membres. Tout membre est libre de se retirer de l'Association en adressant sa démission au Conseil d'Administration.

Tout membre qui compromet les intérêts de l'association ou qui se rend coupable de manquements graves à son égard pourra être exclu de l'Association.

L'exclusion d'un membre pourra être décidée par l'Assemblée Générale statuant à la majorité simple des voix suite:

- au non-paiement du droit d'entrée et/ou de la cotisation annuelle qui lui incombe ou,
- à tout acte préjudiciable à l'objet social de l'Association,
- à tout acte qui serait de nature à porter atteinte à la considération et à l'honneur de ses membres.

En cas de démission ou d'exclusion d'un membre, les droits d'entrée ainsi que les cotisations perçues restent acquis à l'Association.

Art. 5. Assemblée générale. L'Assemblée Générale se compose de tous les membres, à l'exception des membres d'honneur, ayant rempli leurs obligations vis-à-vis de l'Association.

Elle se réunit une fois par an en session ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration à faire par lettre ordinaire au moins dix jours avant la date de la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale prend ses décisions à la majorité simple des membres présents ou représentés. Tout membre, à l'exclusion des membres d'honneur, a une voix délibérative aux Assemblées Générales. Chaque membre ne peut avoir qu'une voix. Les membres peuvent se faire représenter aux Assemblées par un autre membre moyennant une procuration écrite, chaque membre présent ne pouvant être chargé de représenter plus de trois membres.

Le vote aux Assemblées sera effectué par bulletin ou, éventuellement, à main levée. Pourront être exclus du vote, sur proposition du Conseil d'Administration, les membres qui ne seraient pas à jour de leurs cotisations.

L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'Administration et fixe le montant et les modalités de paiement de la cotisation annuelle qui ne pourra être supérieur à 1.000,- Euros.

Les décisions et résolutions de l'Assemblée Générale seront portées à la connaissance de tous les membres et/ou des tiers par les voies et moyens à décider par le Conseil d'Administration.

Art. 6. Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration se compose de 5 membres au moins et 15 membres maximum élus par l'Assemblée Générale.

Les administrateurs sont désignés en principe pour toute la durée de l'Association, sauf décision du Conseil d'Administration de faire procéder à de nouvelles élections.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs nécessaires pour la gestion journalière des affaires de l'Association. Il représente l'Association dans ses relations avec les tiers.

Le Conseil d'Administration désignera parmi ses membres le président, deux vice-président, et un secrétaire général.

Les personnes qui exercent les fonctions prédésignées forment le comité exécutif.

L'Association est engagée soit par la signature du Président du Conseil d'Administration, soit par la signature conjointe des deux Vice-Président, soit par la signature d'un Vice-Président et de deux membres du comité exécutif.

Art. 7. Comité des Consultants. Il est constitué un comité de consultants, composé de représentants de divers secteurs économiques, de dirigeants d'entreprise ou autres représentants d'employeurs potentiels, intéressés à collaborer avec l'Association dans le domaine couvert par son objet.

Ce comité a des fonctions purement consultatives et peut donner à l'Association des conseils et orientations pour l'accomplissement de son objet.

Art. 8. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice commence le jour de l'approbation des statuts par l'Assemblée Constitutive et se termine le 31 décembre 2004.

Art. 9. Recettes. La vérification de l'état des recettes et des dépenses de l'Association devra être faite par un Réviseur de caisses élu à cet effet par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans.
Le Réviseur sortant est rééligible.

Art. 10. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés conformément aux prescriptions de l'article 8 de la loi du 21 avril 1928 sur les Associations sans but lucratif, et ses amendements.

Art. 11. Dissolution. L'Assemblée Générale peut prononcer la dissolution de l'Association si au moins trois quarts de ses membres sont présents ou représentés. La dissolution ne sera admise que si elle est votée à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

En cas de décision de dissolution de l'Association, son patrimoine sera affecté, après apurement du passif éventuel, selon les décisions de l'Assemblée Générale à une association ayant un but similaire ou à une oeuvre de bienfaisance.

Le président du Conseil d'Administration, ou toute autre personne désignée à cet effet par le Conseil d'Administration, est chargé de remplir toutes les formalités de déclaration et de publication prévues par la loi du 21 avril 1928 prémentionnée, et ses amendements.

Suite à la constitution de l'association, les membres-fondateurs, préqualifiés, se sont réunis en Assemblée Générale déclarant renoncer à une convocation spéciale et préalable, et ont élu administrateurs de l'a.s.b.l. POLE POUR EMPLOI:

- Monsieur Bisenius Edgar, président du Conseil d'Administration,
- Madame Bisenius-Simonchuk Tetyana, vice-président,
- Monsieur Dubois Jean, vice-président,
- Madame Goergen-Nevodnycha Tetyana, secrétaire général,
- Madame Arendt Cathy, conseiller juridique,
- Monsieur Wantz André,
- Monsieur Bohnenberger Gaston,
- Monsieur Goergen Gilbert.

Est nommée réviseur de caisse:

- La société VAN GEET DERICK & CO, Réviseurs d'Entreprises, S.à r.l.

La cotisation annuelle a été fixée pour les membres associés à 30.- Euros par membre.

Pour les membres d'honneur à 20.- Euros.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03639. – Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096338.3/000/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

APROVIA LUXEMBOURG GROUPE MONITEUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, parc d'activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 88.071.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil C n° 1327 du 12 septembre 2002.

Les comptes annuels au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07219, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2004.

Pour APROVIA LUXEMBOURG GROUPE MONITEUR, S.à r.l.

Signature

(097310.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2004.